

Quels sont les impacts des mesures en direction des familles?

En résumé

Les mesures en direction des familles ont des impacts :

- Difficiles à analyser puisque leur évaluation comprend de multiples défis;
- Qui font rarement l'unanimité chez les chercheurs puisque ces derniers peuvent avoir recours à différentes approches théoriques et méthodologiques pour les étudier;
- Sur différents aspects de la vie familiale comme la fécondité, les ressources financières, les rapports entre les sexes et la conciliation famille-travail.

Les familles évoluent dans un environnement social complexe. Il n'est donc pas étonnant de constater que les chercheurs s'entendent généralement pour dire que l'évaluation des impacts d'une politique familiale n'est pas une opération facile. D'autant plus que différentes approches et méthodes d'analyse peuvent mener à des conclusions divergentes pour une même mesure.

Des impacts difficiles à saisir

Les exercices d'évaluation tendent à montrer qu'il n'existe pas de relation claire de cause à effet entre des mesures mises de l'avant au bénéfice des familles et les comportements ou conditions de vie de ces dernières. La mesure des impacts des interventions publiques en direction des familles pose ainsi des défis importants. Voici quelques obstacles recensés quant à l'évaluation des impacts des politiques familiales :

Les défis de l'évaluation des politiques familiales

- ⇒ De nombreux facteurs interviennent sur les comportements et le bien-être des familles (tendances culturelles, fluctuations économiques, qualité de l'environnement, etc.). Ces facteurs interagissent entre eux, ce qui rend difficile l'estimation de l'influence spécifique des mesures d'une politique familiale.
- ⇒ Outre les mesures issues des politiques familiales, il existe une foule d'autres mesures publiques qui peuvent avoir des impacts sur la vie des familles. Ces autres mesures peuvent renforcer ou, au contraire, neutraliser les effets des politiques familiales.

- ⇒ Les gouvernements adoptent généralement plus d'une mesure à la fois en direction des familles. Il est donc difficile d'évaluer les effets d'une mesure en particulier puisqu'il devient impossible de relier des changements observés dans la vie des familles à une mesure particulière.
- ⇒ Il est impossible de savoir quels auraient été les comportements et le niveau de vie des familles si aucune mesure n'avait été mise en place pour les aider.
- ⇒ Il est difficile de déterminer quel est le meilleur moment pour évaluer une politique familiale. Certaines mesures ne peuvent qu'être évaluées à long terme. Toutefois plus le temps s'écoule, plus la vie des familles est transformée par d'autres facteurs tant internes (arrivée d'un nouvel enfant, séparation, changement d'emploi, etc.) qu'externes (nouvelles mesures étatiques, nouvelles tendances culturelles, bouleversements économiques, etc.).
- ⇒ Il est souvent malaisé de démêler les causes des conséquences des politiques familiales et de hiérarchiser les interactions entre différents facteurs ou variables (ex. : les valeurs peuvent influencer les actions de l'État qui, à leur tour, peuvent contribuer à la transformation des valeurs).
- ⇒ Les impacts sociaux des politiques familiales ne sont souvent pas quantifiables et s'avèrent difficiles à mesurer. Des notions subjectives telles la satisfaction, le bien-être ou le niveau de vie sont incontournables dans l'évaluation des impacts de mesures destinées aux familles.

Une mesure, plusieurs lectures

L'adoption d'approches théoriques distinctes peut se solder par des appréciations fort différentes d'une même mesure en direction des familles. À cet égard, de nombreux débats opposent les approches économiques et statistiques aux approches sociologiques. Alors que les économistes concentrent habituellement leurs analyses sur l'influence du soutien financier sur les familles, les sociologues et les démographes portent un regard plus large sur la question en incluant dans leurs études les facteurs sociaux (ex. conjoncture socioéconomique, tendances culturelles, contexte de la société civile, etc.) pouvant agir sur les comportements des familles.

Le recours à des méthodologies d'analyse différentes peut aussi expliquer la diversité des

points de vue chez les experts. Certains chercheurs adoptent un modèle statistique qui vise à évaluer les effets des mesures sur les familles dans un contexte national précis. D'autres optent plutôt pour des études comparatives qui tiennent compte de l'ensemble de la situation sociale, culturelle, politique, démographique et économique retrouvée dans chaque pays étudié.

Bref, lorsque des chercheurs publient des résultats de recherche sur une mesure destinée aux familles, il importe de tenter d'identifier les approches théoriques et méthodologiques qu'ils ont adoptées. De même, vérifier si d'autres spécialistes se sont prononcés sur cette même mesure peut aussi éclairer certaines prises de position.

Qui dit vrai?

Les « bébés bonus » et leur impact sur la fécondité

Les résultats de certains chercheurs sont fort divergents quant aux impacts sur la fécondité des allocations à la naissance instaurées au Québec en 1988 (les « bébé-bonus »). D'un côté, certains économistes (ex. : Pierre Lefebvre, Phillip Merrigan, Kevin Milligan) arrivent à la conclusion que ces allocations ont eu un effet positif sur la natalité au Québec. De l'autre, des démographes et des sociologues (ex. : Marc Termotte, Anne Hélène Gauthier) contestent ces résultats en affirmant que d'autres facteurs sociaux ont pu influencer sur le choix des femmes d'avoir un enfant à cette époque (comme par exemple la relance économique après plusieurs années de récession).

L'allocation unifiée pour enfants et ses effets sur la situation économique des familles

Bien qu'ils aient en général jugé sévèrement l'instauration en 1997 de l'allocation unifiée pour enfants destinée plus spécifiquement aux familles québécoises à faibles revenus, les experts ont défendu leur point de vue à l'aide de résultats d'analyse divergents. D'un côté, Robert Baril, Pierre Lefebvre et Phillip Merrigan ont soutenu que ce sont les familles déclarant un revenu annuel entre 10 000 \$ et 25 000 \$ (dont plusieurs sont monoparentales) qui profiteraient de cette réforme alors que toutes les autres familles subiraient des pertes. De l'autre côté, Ruth Rose a défendu l'idée que toutes les familles (peu importe leur structure) subiraient des pertes, à l'exception des familles aisées qui gagnent plus de 50 000 \$.

Les impacts possibles

Même s'il est difficile d'évaluer avec précision les impacts des mesures en direction des familles, les chercheurs s'accordent généralement pour affirmer que rien ne doit être négligé pour améliorer leurs conditions de vie. En ce sens, il y a consensus afin que tout un ensemble de mesures soit mis en place pour favoriser le mieux-être des familles. La section qui suit présente les impacts possibles de certains types de mesures.

Les impacts possibles des politiques familiales

Les impacts financiers pour les familles

- ⇒ En tête des mesures qui seraient favorables au mieux-être des familles, on note souvent celles qui visent à créer ou maintenir des emplois stables et bien rémunérés.
- ⇒ Plus les services aux jeunes seraient développés, moins il y aurait de familles pauvres.

Suite ⇨

Les impacts sur la fécondité

- ⇒ Selon certains chercheurs (ex. : Peter McDonald), les mesures qui visent à favoriser un partage équitable des tâches domestiques et des soins à donner aux enfants peuvent favoriser la fécondité ou, du moins, ralentir sa diminution.
- ⇒ Puisque les facteurs qui influencent la décision d'avoir un enfant diffèrent selon qu'il s'agit du premier enfant ou des enfants qui suivent, certaines mesures d'aide destinées aux familles devraient varier selon le rang de naissance. Entre autres, une aide financière plus généreuse devrait être offerte aux familles pour les naissances subséquentes à la première.
- ⇒ Des études récentes semblent démontrer que des mesures relatives à l'emploi (stimulation de la création d'emploi, insertion économique des jeunes, lutte à la précarité du travail, mise en place de conditions de travail favorables à la famille, etc.) ont des effets positifs sur la fécondité.
- ⇒ Les mesures financières (prestations, crédits d'impôt, etc.) auraient un impact somme toute modeste sur la fécondité comme le soutiennent quelques chercheurs (ex. : Olivia Ekert-Jaffé et Didier Blanchet).

Les impacts sur les rapports entre les sexes au travail et dans le couple

- ⇒ D'après certains chercheurs (ex. : Marie-Thérèse Letablier), les mesures destinées aux familles qui favorisent le plus l'équité entre les sexes sont celles qui concernent la garde des enfants.
- ⇒ L'instauration de congés parentaux destinés aux deux conjoints favoriserait un meilleur partage des obligations domestiques et des responsabilités face aux enfants.
- ⇒ Il semble que les congés parentaux qui n'offrent pas des prestations élevées n'encouragent pas les hommes à y avoir recours. Ce constat est peut-être lié au fait que, dans la majorité des familles, l'homme a un revenu supérieur à celui de la femme et qu'il devient donc plus avantageux pour la famille, d'un point de vue économique, que ce soit la femme qui se retire du marché du travail.

- ⇒ Des congés parentaux spécialement réservés aux pères encourageraient davantage les hommes à en bénéficier comparativement aux congés parentaux partageables entre les deux conjoints.
- ⇒ L'instauration de congés parentaux destinés aux deux conjoints pourrait contribuer (comme en Suède), de manière implicite, au partage plus égalitaire des tâches domestiques ou du soin aux enfants et à la plus grande visibilité de l'importance de la conciliation entre responsabilité familiale et professionnelle.

Les impacts sur la conciliation famille-travail

- ⇒ Les mesures relatives à la garde des enfants sont habituellement citées comme comptant parmi les plus susceptibles de contribuer à une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles (services de garde accessibles, adéquats et abordables, services de garde aux horaires souples, etc.).
- ⇒ L'accès à des congés parentaux destinés tant aux mères qu'aux pères dont le montant des prestations et le nombre de semaines disponibles sont élevés figurerait aussi parmi les mesures les plus favorables à la conciliation famille-travail.
- ⇒ La conciliation des activités familiales et professionnelles semble être facilitée par des mesures favorisant des horaires de travail flexibles et la possibilité pour les travailleurs d'avoir recours à des congés de courte durée pour s'acquitter d'obligations familiales.

Références utilisées

Conseil de la famille et de l'enfance, 2002. *Démographie et famille. Avoir des enfants, un choix à soutenir*, Québec, Gouvernement du Québec.

Dagenais, Christian, 2001. *Effets de la politique familiale du Gouvernement du Québec sur la pauvreté des enfants vivant dans des familles à faibles revenus*, Montréal, Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé (OMISS).

Dandurand, Renée B. et Marianne Kempeneers, 2002. « Pour une analyse comparative contextuelle de la politique familiale au Québec », *Recherches sociographiques*, 2002, vol. XLIII, n° 1, pp. 49-78.

Fagani, Jeanne, 1996. « Des objectifs aux pratiques », *Information sociale*, L'impact des politiques familiales, n° 49-50, pp. 158-165.

Messu, Michel, 1996. « L'imprévu, l'implicite et l'inexpliqué », *Information sociale*, L'impact des politiques familiales, n° 49-50, pp. 106-117.

Noël, Alain, 2004, « Comment situer les politiques publiques de soutien économique aux familles québécoises par rapport à ce qui se fait ailleurs? », Conseil de la famille et de l'enfance, *Les actes du forum. Soutien économique aux familles, oui, mais comment?*, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, pp. 21-29.

Perez, Coralie, 1996. « Une difficile quantification », *Information sociale*, L'impact des politiques familiales, n° 49-50, pp. 70-81.

Roy, Laurent, 2004. *Natalité et interventions publiques*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

INTÉGRATION DES CONNAISSANCES

Que savons-nous sur la politique familiale au Québec?

Fiches 11 à 19

